

CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN

Procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance d'installation des autorités du 31 mars 2021.**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2021**
- 4. Assermentations éventuelles**
- 5. Préavis municipal N°4/2021- Autorisation générale de plaider**
- 6. Préavis municipal N°5/2021- Autorisation générale pour statuer sur les aliénations et acquisition d'immeubles.**
 - 6.1 Rapport de la commission de gestion**
- 7. Préavis municipal N°6/2021- Aliénation du patrimoine en matière de servitude de canalisation ou réseau souterrain**
- 8. Préavis municipal N°7/2021- Autorisation permettant à la Municipalité d'engager légalement des dépenses imprévisibles et exceptionnelles**
 - 8.1 Rapport de la commission de gestion**
- 9. Préavis municipal N°8/2021- Autorisation permettant à la Municipalité d'accepter des legs et des donations**
 - 9.1 Rapport de la commission de gestion**
- 10. Préavis municipal N°9/2021- Arrêté d'imposition 2022**
 - 10.1 Rapport de la commission de gestion**
- 11. Préavis municipal N°10/2021- Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026**
 - 11.1 Rapport de la commission de gestion**
- 12. Postulat N°2-2021 pour des mesures favorisant le développement durable.**
- 13. Communications des délégués aux Conseils intercommunaux**

14. Communication de la Municipalité

15. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Présents 26

Excusés 8

Absents 1

Le président rend hommage à Patrick Munier et propose de se lever et de se remémorer son active participations et ses interventions toujours faites de bons sens et de sagesse.

2. Adoption du procès-verbal de la séance d'installation des autorités du 31 mars 2021

Suite à une question de Mme Heidi Herzog, M. Jean-François Déruaz fait remarquer que le PV du 31 mars couvrant la partie présidée par Mme le Préfet a été accepté lors de la séance du 31 mars et ne doit pas être approuvé par le Conseil Général.

Le procès-verbal de la séance du 31 mars est approuvé à l'unanimité.

3. Le procès-verbal de la séance du 22 juin est approuvé

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 22 juin 2021

Mme Heidi Herzog propose les modifications suivantes.

Sous Postulat N°1/2021

La Municipalité rédigera dans les 12 mois, un rapport sur les drones et devrait décider d'inclure des mesures concernant leur utilisation lors de la révision du règlement de police durant la législature.

Sous 11. Divers et propositions individuelles.

Il s'agit de Mme V. Evans qui s'interroge sur le fait et non M.M. Evans.

Mme Heidi Herzog déplore également que les titres (M.et/ou Mme) ne soient pas respectés.

Les propositions de corrections ci-dessus sont acceptées et feront l'objet d'un rapport corrigé.

D'autre part, Mme Heidi Herzog souhaite rendre attentif au fait que le procès-verbal du 22.06.2021 sous 8. Interpellation N°1/2021, mentionne que ((le conseil nommera sa propre commission)) et que ceci n'a pas été fait lors de la séance.

M. le Président indique que ceci sera fait lorsqu'un préavis sera soumis au Conseil sur ce sujet et demande si la Municipalité recommande de nommer de façon préventive une Commission ((Grandes Vignes)) lors de la prochaine séance du Conseil. Mme Heidi Herzog recommande en effet de nommer une telle Commission. Ceci sera donc ajouté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Olivier Sauzet précise qu'au point 8 de l'ordre du jour, Mme la Syndique et non lui-même a ajouté qu'une Commission d'urbanisme sera nommée. Ceci sera également corrigé dans le rapport.

Le procès-verbal de la séance du 22 juin y incluant les modifications proposées est approuvé à l'unanimité est approuvé à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune demande d'assermentation.

5. Préavis N°4/2021- Autorisation de plaider

M. le Président passe la parole à M. Stéphane Jayet pour la lecture du préavis.
Le Président ouvre la discussion sur ce préavis, il n'y a pas d'intervention.

Le préavis N° 4/2021 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis N°5/2021- Autorisation générale pour statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeuble

M. le Président passe la parole à Mme Heidi Herzog pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion M. Olivier Sauzet.

Le président ouvre la discussion, Mme Isabelle Maréchal demande à quel moment cette autorisation est demandée et Mme H. Herzog répond qu'à concurrence de montant du de 50'000.frs par cas, la décision est reportée au Conseil lors de la prochaine séance. Une autorisation préalable du Conseil est demandée que pour des montants supérieurs à 50'000 frs.

M. Georges Sintès demande quel était le montant auparavant. Mme Heidi Herzog répond que la somme est inchangée par rapport à la législature précédent.

M. Georges Sintès déplore que ceci ne soit pas précisé.

Le Président passe au vote.

Le préavis 5/2021 est accepté à l'unanimité.

7. Préavis N°6/2021- Aliénation du patrimoine en matière de servitude de canalisation ou réseau souterrain.

M. le Président passe la parole à M. Stéphane Jayet pour la lecture du préavis.
Le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote.

Le Préavis N°6/2021 est accepté à l'unanimité.

8. Préavis N°7/2021- Autorisation permettant à la Municipalité d'engager légalement des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

M. le Président passe la parole à Mme Heidi Herzog pour la lecture du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion M. Jean-François Déruaz.

M. le Président ouvre la discussion, M. Stéphane Jayet confirme que la somme est la même que la dernière législature, Mme Claire Blanchard demande si l'on sait combien de fois il peut être engagé M. Stéphane Jayet répond qu'autant de fois que nécessaire tant que le

budget le permet, ce n'est pas une autorisation de dépenser sans compter c'est pour des mesures d'urgence.

Le Président passe au vote.

Le préavis N°7/2021 est accepté à l'unanimité sauf 1 absence.

9. Préavis N°8/2021- Autorisation permettant à la Municipalité d'accepter des legs et des donations

Le Président passe la parole à M. Stéphane Jayet pour la lecture des conclusions du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion M. Yves Blanchard.

Le Président ouvre la discussion sur ce préavis. Mme Véronica Evans demande quelle conséquence cela peut-il entraîner d'accepter une donation, Mme Heidi Herzog répond que c'est la loi sur la corruption possible des fonctionnaires, Mme Danielle Collomb demande au cas d'un leg ou d'une donation de 1'000'000 frs, Mme Heidi Herzog répond qu'un conseil extraordinaire doit être convoqué.

Le Président passe au vote :

Le préavis N°8/2021 est accepté à l'unanimité

10. Préavis N°9/2021- Arrêté d'imposition 2022

Le Président passe la parole à Mme Heidi Herzog pour la lecture des conclusions du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion M. Olivier Sauzet.

Le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée.

Le Président passe au vote :

Le préavis N°9/2021 est accepté à l'unanimité

11. Préavis N°10/2021- Plafond d'endettement pour la législature 2021-2026

Le Président passe la parole à M. Stéphane Jayet pour la lecture des conclusions du préavis, puis au rapporteur de la commission de gestion M. Jean-François Déruaz.

Le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée.

Le préavis N°10/2021 est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

12. Postulat N°2/2021- pour des mesures favorisant le développement durable

Le Président explique qu'un postulat est une invitation à la Municipalité d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport.

M. le Président ouvre la discussion, Mme Véronica Evans estime que le développement durable est une affaire personnelle et que chacun peut doit se responsabiliser.

M. Jean-François Déruaz demande si les déchets verts vont à Tridel, M. Stéphane Jayet nous dit avoir été approché pour faire du biogaz mais ce serait vraiment trop onéreux par contre M. Pierre-Alain Blanchard nous informe que les déchets verts vont chez Germanier à Lavigny et sont utilisés pour du biogaz.

M. Yves Blanchard demande s'il est possible d'installer une borne électrique pour les futurs véhicules électriques.

Mme Heidi Herzog nous informe qu'ils travaillent dessus, ils ont un devis de 40'000 frs de génie civil à la SEFA pour le village de Tartegnin, plus la connexion de la Romande Energie.

M. Stéphane Jayet informe que dans le programme de la législature 2021-2026, il y a un point sur l'éclairage public.

M. Olivier Sauzet demande si la commune pourrait mettre en place des mesures incitatives pour pousser les propriétaires à utiliser des moyens de chauffage décarbonés et de l'électricité par les moyens de panneaux photovoltaïques, de plus pour le moment la Romande Energie rachète le surplus du courant à un tarif complètement ridicule, donc rien n'est fait pour encourager les propriétaires d'investir.

M. Stéphane Jayet informe que l'UCV a avancé le sujet dans les communes vaudoises et qu'il y a un groupe de travail qui planche pour faire avancer le sujet.

Mme Isabelle Marechal a une remarque à faire, en ville les candélabres sont coupés pendant la nuit sans parler de panneaux solaires pourrions-nous faire un geste, 2^{ème} question pour les jardins est-il vrai qu'à l'heure actuelle nous devons installer des compteurs sur l'eau domestique.

M. Pierre-Alain Blanchard se demande s'il y a encore beaucoup de personnes qui font du jardin ça devient une denrée rare et si ça vaut la peine d'investir de grand investissement là-dedans, sur l'éclairage public ils sont sur le projet, Essertines-sur-Rolle éteints ses luminaires de 22h. à 6h, Tartegnin à le projet de mettre des leds comme à Essertines et de ce fait ce sera modulable.

Le postulat est refusé par 27 non 5 oui 1 abstention.

M. Stéphane Jayet commente, la municipalité n'est pas contrainte de faire un rapport de par le postulat qui n'a pas été accepté par contre il y a des pistes, des réflexions, des éléments qui peuvent être légitimes pertinents et on va utiliser quelques pistes pour faire des réflexions à l'interne, c'est de toute façon positif d'avoir fait la démarche, j'aurais bien voulu faire la comparaison avec les verres de blanc et les vers de terre mais comme on ne me donne pas l'opportunité je la prends quand même.

13. Communication des délégués aux Conseils intercommunaux.

Mme Graziella Jayet Nous informe qu'il n'y a rien au sujet d'ENJEU.

M. Nicolas Jaccoud rien de particulier pour l'AIER.

Mme Danielle Collomb nous informe que le conseil intercommunal Région Nyon a donné l'autorisation de plaider, d'engager légalement des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, a accepté un crédit de 364'568 frs pour la requalification de la route Suisse à Coppet.

Mme Isabelle Maréchal est allée à la 1^{ère} séance, installation des délégués et M. Jean-Charles König à la 2^{ème}, les préavis autorisation de plaider et compétences en matière de

dépenses extrabudgétaires, rétribution du Conseil intercommunal, du Comité de Direction, Budget 2021-2022 amendé, et élections statutaires sont acceptés.
Un nouveau commandant pour l'ORPC en la personne de M. Laurent Sunier.

14. Communications de la Municipalité

Mme Sylvie Bois Mery signale que dans son dicastère tout se passe de manière sereine et qu'elle se félicite de faire partie d'une équipe dynamique et motivée.

M. Cédric Gremaud, il y a des grands défis dont l'auberge, actuellement les oppositions ont été levées et à l'issue du délai de recours nous en avons un au tribunal cantonal.

Mme Heidi Herzog donne réponse à M. Daniel Emery, il s'agit de 2 miroirs, l'un a été payé par le locataire/propriétaire et l'autre c'est la suite d'un sinistre.

Rapport de la police de Rolle, 23 événements sur la main-courante du poste, contre 18 en 2020.

Le rapport concernant le postulat N°1-2021 sur les drones vous sera présenté au prochain Conseil général.

Recherche de bénévoles pour les repas des aînés.

Recherche de locaux ou carnotzet pour accueillir 25 personnes lors de ces repas.

La Municipalité vous incite à leur communiquer vos manifestations au domaine.

M. Stéphane Jayet est fier de faire partie de cette équipe la dynamique est vraiment excellente.

Au vu des cyberattaques dont Rolle et Montreux ont été victimes, pour Tartegnin toutes les données financières ainsi que les données du contrôle des habitants sont directement stockées sur un serveur en Suisse par l'intermédiaire de la société Ofisa informatique qui est notre prestataire pour la commune et biens d'autres communes en Suisse. La société Ofisa est labellisée Silver Safe et la commune songe aussi à demander ce label, on reviendra vers vous avec des éléments complémentaires.

Ce label en 5 points clés : Scan interne, tests de phishings, analyse de risque, un audit indépendant qui donne des indicateurs de cyber sécurité.

Nous avons reçu de multiples sollicitations par différentes structures privées mais on a l'appui et le soutien de la direction générale du numérique et des systèmes d'information La DGNSI du canton de Vaud.

M. Stéphane Jayet syndic remet à chaque conseiller le programme de la législature 2021-2026.

15. Divers et propositions individuelles

Mme Isabelle Maréchal, comment doit-elle fonctionner pour des travaux forestiers.

M. Stéphane Jayet lui répond que le mieux c'est de contacter le municipal des forêts par souci de transparence et après c'est le garde forestier Maxime Schumacher qui s'en occupe.

Il n'y a plus d'interventions, le Président clôt la séance à 21h10.

Claude-Alain Piguet
Président

Mary Christine Fluri
Secrétaire